



VERS PLUS DE RÉCIPROCITÉ DANS LE VOLONTARIAT

**Guide pour faciliter
la mobilisation de
volontaires internationaux
sur le territoire français**



www.france-volontaires.org

Directeur de publication : Jean-Daniel Balme

Rédaction et coordination éditoriale : France Volontaires et Cool'eurs du Monde

Édition : Rachel Laskar - www.a-la-ligne.fr

Création graphique et maquette : Laëtitia Loas-Orsel - www.mammiamidesign.com

Achevé d'imprimer en février 2018 sur les presses de l'imprimerie Iro (17)

Imprimé sur papier recyclé

© France Volontaires 2018

SOMMAIRE

5

INTRODUCTION

Pourquoi ce guide ?

7

LES ENJEUX

Pourquoi aller vers plus de réciprocité dans le volontariat ?

13

LES CLÉS D'UN PROJET D'ACCUEIL

| 13 | Des relations partenariales multiples et complémentaires

| 22 | L'accompagnement en clé de voûte

| 32 | Quelques conseils pour la gestion administrative

36

LES EFFETS

Les effets sur les partenaires, les volontaires et les territoires

41

ANNEXES

| 41 | Acronymes utilisés

| 42 | Glossaire

| 44 | Ressources utiles

| 46 | Politiques et programmes nationaux de volontariats



**LA RÉCIPROCITÉ DANS LE
VOLONTARIAT INTERNATIONAL,
C'EST LA RÉPONSE AUJOURD'HUI
À LA QUESTION DE CE QUE L'ON
APPELLE LA MONDIALISATION.
ON PEUT FABRIQUER DES AVIONS
TOUJOURS PLUS GROS, TANT
MIEUX. ON PEUT CRÉER DES
LIGNES DE CHEMIN DE FER,
DES AUTOROUTES, DES ROUTES.
ON PEUT FABRIQUER DES
NAVIRES ÉNORMES. SI C'EST POUR
TRANSPORTER DES BIENS
ET DES OBJETS, CELA N'A PAS
DE SENS. MAIS DÈS QUE L'ON FAIT
SE CROISER, DU NORD VERS
LE SUD, DU SUD VERS LE NORD,
DES HOMMES ET DES FEMMES,
ALORS LÀ, ON RETROUVE UN SENS.**

Jacques Godfrain
Ancien ministre,
Président de France Volontaires

POURQUOI CE GUIDE ?

Ce guide souhaite encourager les associations à développer des missions de volontariat mobilisant des volontaires internationaux sur le territoire français et faciliter leur montage, afin de contribuer à la mise en œuvre du principe de réciprocité dans le volontariat.

Nous emploierons différentes expressions :

- **le principe de réciprocité.** La réciprocité dans le volontariat est un principe d'action. Il signifie plus de réciprocité dans les échanges, dans les partenariats, dans les projets, pour un rééquilibrage des rapports dans la mobilité ;
- **la mobilisation / l'accueil de volontaires internationaux sur le territoire français.** Pour mettre en œuvre ce principe de réciprocité dans le volontariat, l'un des moyens est de mobiliser des volontaires de pays partenaires dans des missions d'engagés du Service civique sur le territoire français.

La base principale de ce guide est la matière récoltée par un processus de capitalisation du projet Weccee, porté par l'association Cool'eurs du Monde, à Bordeaux, en partenariat avec l'Espace Volontariats du Sénégal. La particularité de ce projet, qui en fait sa richesse, est qu'il est purement réciproque, avec autant de volontaires français qui sont partis au Sénégal que de volontaires sénégalais venus en France. Répartis en binômes franco-sénégalais, avec des missions aux thématiques analogues, ils avaient également un projet collectif.

Des ateliers de capitalisation ont été organisés avec l'équipe de Cool'eurs du Monde, avec celle de l'Espace Volontariats du Sénégal. Ont également été rencontrés, en focus groupe ou lors

d'entretiens, les volontaires sénégalais et français, les structures partenaires en France et au Sénégal, l'ambassade de France au Sénégal... afin d'avoir connaissance des expériences de toutes les parties prenantes et d'en tirer des enseignements partageables et utiles à d'autres acteurs.

COMMENT UTILISER CE GUIDE ?

Il est organisé en trois parties.

- ❶ **Pourquoi aller vers plus de réciprocité dans les projets mobilisant des volontaires ?** Cette partie revient sur les enjeux globaux de la réciprocité et sur les valeurs inhérentes.
- ❷ **Les clés d'un projet d'accueil de volontaires internationaux.** Cette partie partage les enseignements issus d'autres projets et souligne les points sur lesquels être particulièrement vigilants en définissant un tel projet.
- ❸ **Les effets de projets d'accueil de volontaires internationaux.** Cette partie rend compte des effets observés sur les volontaires, les territoires et les associations impliquées.

Les trois parties sont utilisables ensemble ou de manière déconnectée, pour sensibiliser un collectif d'acteurs et de partenaires à développer l'accueil de volontaires (partie 1), pour mettre en œuvre le projet (partie 2) ou pour entamer une démarche de plaidoyer auprès des pouvoirs publics sur la pertinence de ces démarches (partie 3).

Le contenu de ce guide vise à être utilisé tant lors de la mobilisation d'un volontaire international en France que dans le cadre d'un projet mobilisant des volontaires, de France et du pays partenaire, sur les deux territoires.

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?

Ce guide est destiné à toute association ou collectivité locale souhaitant s'engager sur la voie de la mobilisation de volontaires internationaux sur le territoire français, mais qui ne savent pas comment faire, qui ont besoin d'éléments de langage, d'arguments pour mobiliser des partenaires...

POURQUOI ALLER VERS PLUS DE RÉCIPROCITÉ DANS LE VOLONTARIAT ?



© Cool'eurs du Monde

UNE IDÉE RENOUVELÉE DU VOLONTARIAT INTERNATIONAL

Tendre vers le principe de réciprocité dans le volontariat, c'est d'abord repenser le paradigme classique du volontariat, qui proposait, à l'origine, à des jeunes français de partir dans des pays partenaires, en Afrique, en Asie ou en Amérique Latine. Ce schéma a longtemps été uni-directionnel. Il est aujourd'hui questionné et nécessite d'évoluer. Il s'agit de rééquilibrer ces échanges, en cherchant, pour chaque volontaire partant, qu'un volontaire du pays partenaire soit accueilli. En sortant d'un modèle de mobilisation du

« Nord » vers le « Sud », la voie est ouverte à un volontariat aux flux très divers, se croisant d'un continent à l'autre, permettant à terme de penser au-delà des enjeux « Nord-Sud ».

Les valeurs qui sous tendent les volontariats à l'international sont la citoyenneté active, la rencontre interculturelle, la lutte contre les stéréotypes... Si ces idées sont présentes pour des missions de volontaires français dans des pays partenaires, toutes sont également au cœur des missions mobilisant des jeunes des pays partenaires et participent à poser un nouveau regard sur le volontariat. Les valeurs sont les mêmes, néanmoins, être jeune, être engagé, être volontaire, se pensent de manières différentes ici et ailleurs. Développer des

« LES ENJEUX TRANSVERSAUX DES GRANDES CAUSES REVÊTENT, EN EFFET, DES DIMENSIONS QUI DÉPASSENT NOS FRONTIÈRES, ET L'APPORT DES EXPÉRIENCES ET DES ÉCHANGES AVEC D'AUTRES PAYS, NOTAMMENT EN DÉVELOPPANT LES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES, DEVIENT UNE DONNÉE ESSENTIELLE D'INNOVATION SOCIALE QUI OUVRE UN CHAMP D'ENGAGEMENT PEU DÉVELOPPÉ AUJOURD'HUI POUR LES JEUNES. »

Julien Blanchet, Jean-François Serres, *Service Civique : quel bilan ? quelles perspectives ?*

projets mobilisant des volontaires internationaux en France, c'est participer également à réfléchir collectivement sur ce que chacun entend par volontariat, en fonction des réalités d'un territoire, d'une jeunesse, pour accorder les différentes visions.

Rééquilibrer les flux de mobilités des volontaires, c'est aller vers plus d'équité dans les échanges, et permettre à des jeunes d'horizons et origines encore plus différents, de participer à un engagement citoyen à l'international et de le vivre ensemble.

Derrière ce rééquilibrage de flux, se dessine le rééquilibrage des relations et la remise en question, au-delà du paradigme du volontariat, du paradigme des partenariats dans le cadre de projets de solidarité internationale. Tout comme les effets et les apports de volontaires français sur le territoire sur lequel ils sont mobilisés, il s'agit ici de penser en termes d'effets et d'apports que peuvent avoir les volontaires de pays partenaires et donc la jeunesse de ces pays, sur notre territoire.

L'engagement de Service civique permet le développement de ce type d'échanges, mais le sujet de la réciprocité dans le volontariat n'est pas un sujet émergent. Des

nombreuses pratiques existent, notamment dans le cadre du Service volontaire européen, dont la réciprocité est un principe fondateur. De la même manière, les dispositifs français de chantiers de jeunes mettent en pratiques les échanges réciproques de groupes depuis de nombreuses années.

DES VALEURS DE SOCIÉTÉ

► Les objectifs de développement durable

Adoptés en septembre 2015, les objectifs de développement durable (ODD) sont le cadre de référence pour les 193 États membres des Nations unies en matière de développement durable sur la période 2015-2030. Tendre vers plus de réciprocité dans le volontariat contribue à la mise en œuvre de ces ODD. En effet, ils ont été pensés de manière universelle et globale, transcendant d'un côté les enjeux nationaux et le clivage Nord-Sud, et associant de l'autre des acteurs très divers (société civile, secteur privé et public, établissements scolaires, monde de la recherche...). Ils prennent en compte les notions de transversalité et de réciprocité des actions et des partenariats, notamment dans le 17^e objectif « *Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser* » et plus particulièrement dans deux cibles :

17.9. Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

17.16. Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.

Accueillir des volontaires internationaux sur le territoire français participe donc d'un enjeu plus global autour d'un rééquilibrage des relations partenariales et d'une prise en compte collective d'enjeux transnationaux pour aller dans le sens d'un volontariat monde*.

* Sur ce sujet, lire Raymond, Heurgon, 2017 (voir Ressources utiles p. 44).

► Repenser les dynamiques « Nord-Sud »

En questionnant le paradigme de la mobilisation de volontaires français vers des pays dits du Sud, les missions mobilisant des volontaires internationaux sur le territoire français nous questionnent bien plus loin. Cela permet de sortir du schéma « pays du Nord / pays du Sud », opposés sur des notions aujourd'hui datées et de prendre en considération l'interdépendance entre enjeux locaux et enjeux internationaux. Les projets de volontariat contribuant au principe de réciprocité se concentrent sur la mobilisation de volontaires entre pays, au-delà de ce clivage (entre le Maroc et la France, entre le Pérou et le Burkina Faso, entre l'Allemagne et le Bénin...) : c'est la mobilité solidaire qui est centrale, l'engagement des personnes, quelle que soit l'origine géographique du volontaire. C'est également l'occasion de penser et d'illustrer les effets bénéfiques de l'engagement de jeunes des pays partenaires sur nos territoires.

► La lutte contre les clichés et les idées reçues

S'engager dans un projet d'accueil de volontaires internationaux sur le territoire français, c'est aussi un engagement politique, pour une idée d'une certaine société. Dans un contexte de repli sur soi, où la méconnaissance crée les plus grandes méfiances, mobiliser sur des missions d'intérêt général, en France, des jeunes originaires d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, c'est contribuer à faire évoluer les mentalités sur la réalité de leurs pays d'origine. Cela contribue notamment à montrer que :

- l'engagement de tous les jeunes, quelle que soit leur origine, contribue à la cohésion sociale sur les territoires, ici et là-bas ;
- l'interculturel ne se vit pas qu'en partant dans un pays lointain, mais peut se vivre juste à côté de chez soi, notamment par l'accueil ;
- les jeunes des pays partenaires ont de nombreuses ressources, savoir-faire, savoir-être et savoirs, à partager avec nous...

► Un support d'apprentissage

Accueillir des volontaires internationaux sur le territoire français ouvre la voie de la découverte quant au rapport au monde. C'est une façon, dans l'échange interculturel, de questionner nos rapports au temps (le temps comme ressource, le temps de travail, le temps laissé à l'humain), le rapport à la famille (la solidarité intergénérationnelle...), aux rapports entre hommes et femmes,

au travail... « *En Europe le temps est une ressource comme les autres, tout est minuté, organisé. Au Sénégal le temps est considéré comme inépuisable. Il y a des inconvénients et des avantages des deux côtés. Les ambitions professionnelles mangent les ambitions personnelles et humaines. La réciprocité c'est permettre à ces conceptions de se rencontrer. Au Sénégal ils perdent du temps, mais le prennent pour vivre, pour l'humain. Les Français n'en perdent pas, mais ne s'occupent pas beaucoup de l'humain. Cette rencontre peut permettre d'apprendre des pratiques de chacun.* » Mame Ousmane Diene, CEMEA Sénégal.

DES VALEURS ASSOCIATIVES

► Gagner en légitimité

En participant à poser une pratique renouvelée du volontariat, répondant donc à une autre vision de la société, ces projets impliquent des organisations engagées. La mobilisation de volontaires ici et là-bas, de différentes nationalités, participe aussi à installer des associations dans une réelle légitimité quant à la pratique du volontariat. Les équipes témoignent souvent d'un gain en cohérence et en légitimité, tant au niveau de l'organisation, mais aussi au niveau d'eux-mêmes, en tant que collaborateurs. En effet, en ayant fait le choix de travailler dans des associations d'éducation populaire, de volontariat ou de solidarité internationale, ils tendent vers une plus grande équité, un accès de tous aux expériences de mobilité à l'international. Ces projets mobilisant des volontaires internationaux sur le territoire français participent donc à cette légitimité, à cette cohérence, à titre personnel, aux valeurs de société et aux valeurs de l'association. Cela peut donc participer à emmener plus facilement un collectif de salariés sur une nouvelle activité. Les projets développés par les associations le sont pour l'intérêt général, il est donc légitime que les collaborateurs s'y retrouvent également, sur le plan de leurs propres valeurs.

► Se rencontrer

Ces projets permettent de positionner la rencontre au centre de la pratique. La rencontre est souvent ce qui a été à l'origine de

**« ÇA POSE LE SUJET
DU SENS, LE SENS COMME
DIRECTION QUE L'ON DONNE
À L'ASSOCIATION ET LE SENS
COMME UTILITÉ DES ACTIONS
MENÉES. »**

Jean-Marc Dutreteau, directeur
de Cool'eurs du Monde

la création d'associations, dans un objectif de contribuer à la cohésion sociale sur les territoires d'action. Mobiliser des volontaires internationaux sur le territoire français, c'est une manière d'investir ou de réinvestir ces champs militants, cette notion de rencontre et de partage, à un nouveau niveau. C'est donc une manière de faire vivre le projet associatif de l'organisation d'une nouvelle façon.

S'engager dans ce type de projet peut redynamiser le collectif, créer du lien d'une autre manière.

► **Poser ses limites**

Cet engagement des équipes est également un point sur lequel il faut être vigilant. En effet, accueillir sur le territoire français des jeunes de pays partenaires en engagement de Service civique peut s'avérer complexe en termes d'implication des collaborateurs. Accompagner des volontaires d'autres pays sur le territoire français peut impliquer des demandes particulières qui dépassent un accompagnement classique d'une expérience de volontariat (voir p. 22). Il est donc nécessaire d'être vigilant sur les possibles empiètements de cette fonction d'accompagnement sur la vie privée des collaborateurs. Des temps de partage peuvent être à aménager, notamment lors d'une première expérience, afin d'échanger sur les limites de l'implication de chacun. Ici, l'association va être en expérimentation, en apprentissage, il est donc nécessaire de créer des espaces de capitalisation pour que l'expérience profite à tous, aux jeunes volontaires, mais aussi, aux collaborateurs des structures impliquées.

Au-delà de valeurs associatives, nous pourrions parler de valeurs éducatives, relevant de l'éducation populaire, de l'éducation informelle, comme de l'éducation formelle. En effet, de nombreuses structures publiques s'engagent dans l'internationalisation des projets, avec une forte dimension humaine et en mobilisant des volontaires internationaux en France. C'est le cas de nombreux lycées agricoles, très actifs sur ces échanges et dont les expériences sont particulièrement riches.



DES RELATIONS PARTENARIALES MULTIPLES ET COMPLÉMENTAIRES



© Cool'eurs du Monde

Le partenariat se doit d'être au centre de tout projet. Appliquer le principe de réciprocité dans le volontariat, c'est aller au-delà d'un volontaire accueilli ici pour un volontaire accueilli là-bas, c'est intégrer cette réciprocité à tous les niveaux du projet, et notamment au niveau partenarial. Les pratiques partenariales sont également impactées par ce principe d'action, elles sont remises en question, au-delà même du projet mobilisant des volontaires internationaux.

Pour une première expérience, se lancer en collectif, en multi-acteurs, peut donner plus de force à la démarche et peut permettre de mieux répartir les rôles. Cela peut également permettre

**« JE NE ME SUIS JAMAIS
SENTIE AUSSI FIÈRE
QUE VIA CE PROJET. »**

Céline Albert, chargée
de missions à Cool'eurs
du Monde

de sortir du schéma classique se limitant à la mission du volontaire et d'aller vers des expériences de volontariat plus complètes, incluant cette mission, mais aussi des dimensions collectives.

Il faut néanmoins garder en tête que l'accompagnement est au cœur de la relation partenariale, pour assurer cohérence et continuité de l'expérience de volontariat.

LES NIVEAUX ET LE CADRE DES PARTENARIATS

Dans le cadre d'un projet mobilisant des volontaires internationaux sur le territoire français, il y aura des niveaux de partenariats différents. Il est nécessaire de poser en amont qui sont les partenaires, quelles sont les prérogatives de chacun, qui pilote... Il faut savoir cadrer pour qu'en pratique, le projet se déroule au mieux. Tout comme des contrats d'engagement de Service civique sont signés avec les volontaires, des conventions sont signées entre les partenaires, reprenant les fonctions, droits et devoirs de chacun, afin que le projet, dans son déroulé, soit le plus fluide possible.

► Le pilote du projet

Un pilote du projet sera clairement identifié dans le cadre d'un projet mobilisant un collectif de volontaires et allant donc au-delà d'un échange de volontaires entre deux structures.

La structure pilote, qui va coordonner le projet, peut être elle-même en fonction d'accueil ou d'envoi de volontaires. Elle peut également être en intermédiation auprès des structures souhaitant mobiliser les volontaires et leur permettre ainsi d'accueillir un volontaire en Service civique grâce à son agrément. En tant que structure qui pilote le projet et gère donc la coordination globale, elle est en charge d'un certain nombre de fonctions.

Son rôle peut être :

- le pilotage du projet ;
- l'intermédiation avec les structures d'accueil, pour bénéficier du statut Service civique ;

- l'accompagnement des volontaires, sur les plans administratif, opérationnel et personnel ;
- l'animation des aspects collectifs du projet, le cas échéant, notamment un projet commun à tous les volontaires pour créer une cohésion de groupe (voir p. 19).

► Un partenaire ressource du pilote du projet dans le pays partenaire

Un partenaire ressource du pilote peut être clairement identifié lors d'un projet mobilisant un collectif de volontaires et allant au-delà d'un échange de volontaires entre deux structures. Il va s'agir d'une organisation qui a une connaissance fine du terrain, des jeunes du territoire et des volontariats. Elle peut être en charge de la mobilisation des volontaires originaires de son pays, de l'identification d'organismes d'accueil et d'envoi, de l'accueil des volontaires français, de la préparation à l'expérience de volontariat... le tout en liens étroits avec le pilote. Elle peut remplir, dans le pays partenaire, un rôle équivalent à celui du pilote. Les Espaces Volontariats de France Volontaires peuvent être des lieux ressources pour cette fonction.

Son rôle peut être :

- la coordination du projet dans le pays partenaire ;
- la gestion du processus de mobilisation et de sélection des volontaires qui vont venir en France ;
- la préparation à l'expérience de volontariat des volontaires qui vont venir en France ;
- l'accompagnement à distance tout au long de l'expérience.

► La (les) structure(s) qui envoie(nt) le volontaire en France

Quand un partenariat existe entre deux organisations ici et là-bas, il s'agit de l'organisation du pays partenaire qui envoie un volontaire dans l'organisation en France. Cette structure peut être particulièrement active dans le cas de projets en réelle réciprocité et envoyer un volontaire français pour un volontaire du pays. On peut alors imaginer que les deux structures ici et là-bas, échangent des jeunes sous statut volontaire sur des missions analogues pour nourrir un partenariat existant ou ébaucher un futur partenariat.

Son rôle peut être :

- la fonction de tuteur d'engagé de Service civique à travers une personne désignée ;

- l'accueil d'un volontaire français et son accompagnement tout au long du parcours d'engagement.

► **La (les) structure(s) qui accueille(nt) le volontaire en France**

La mission du volontaire se déroulera dans cet organisme, qui sera donc principalement en charge des aspects opérationnels de la mission. Mais leur participation ne se limite pas à cela, il ne s'agit pas juste de recevoir une personne supplémentaire sous statut Service civique, mais bien d'accompagner une expérience de volontariat, dans sa globalité et au-delà de la mission.

Son rôle peut être :

- la fonction de tuteur d'engagé de Service civique à travers une personne désignée ;
- l'accompagnement opérationnel de l'expérience de volontariat ;
- la participation à l'accompagnement plus personnel du volontaire.

► **L'Agence du Service civique**

C'est l'organisme qui accorde l'agrément pour chaque mission de Service civique. Il est important de se rappeler qu'il n'y a pas de statut d'engagé de Service civique à l'international ou de statut d'engagé de Service civique international mobilisé sur le territoire français. Tous les engagés de Service civique ont le même statut, unique. Ils sont donc tous enregistrés de la même manière auprès de l'Agence du Service civique, en tant qu'engagés de Service civique.

Néanmoins, l'Agence du Service civique participe à préciser les conditions de titre de séjour pour des jeunes non français effectuant une mission de Service civique sur le territoire français. Par ailleurs, si le traitement est le même, les visas et les titres de séjour des volontaires internationaux ne leur ouvrent pas nécessairement les mêmes droits.

► **Les politiques ou programmes nationaux de volontariats**

Dans les pays partenaires, des politiques ont été déployées pour développer les volontariats. De plus en plus, elles favorisent la mobilité des jeunes. Lorsqu'ils existent, les organismes en charge sont à associer à toutes les démarches, afin de co-construire les projets et les missions, avec les acteurs des territoires.

Pour plus d'informations, se rapprocher de France Volontaires.

L'IDENTIFICATION DE PARTENAIRES ET DES ATTENTES DE CHACUN

► L'outillage

On ne s'engage pas dans un projet mobilisant des volontaires internationaux en France comme dans un projet de volontariat plus classique. Cela peut impliquer des engagements supplémentaires et encore peu maîtrisés. Il est donc nécessaire de bien identifier avec qui se lancer, pour éviter les mauvaises surprises et que toutes les parties prenantes soient conscientes des rôles de chacun et de ce que cela implique. Si les partenaires ne sont pas pré-identifiés, il est donc utile que le pilote du projet crée un appel à participation à destination de potentiels partenaires, afin de présenter les objectifs du projet, les valeurs défendues, les rôles attendus de chacun, la logistique attendue pour l'accueil du volontaire... Tout cela doit être posé pour que chacun soit conscient de ce qu'implique un engagement sur un tel projet. Ensuite un outil commun « Qui fait quoi ? » est à développer pour que les fonctions de chacun soient intégrées par tous.

Il est nécessaire d'associer à cet outillage les partenaires dans le pays (l'Espace Volontariats le cas échéant). En effet, afin que les partenaires en France et dans le pays soient sur des bases équivalentes, la définition de critères communs facilite le travail. Ces critères peuvent être :

- une mission réaliste est définie ou définissable ;
- le statut d'engagé de Service civique est connu ;
- une personne est identifiée pour être tutrice du volontaire et les fonctions sont connues ;
- les modalités de prise en charge du volontaire, notamment financières, sont connues et acceptées (qui prend en charge le billet d'avion, le logement...);
- des locaux sont à disposition et le volontaire y sera accueilli (un poste de travail, un équipement, un ordinateur...).

Les partenaires seront sélectionnés sur les mêmes bases, avec la connaissance la plus complète possible de ce qui est attendu d'eux sur le projet, tout en laissant une marge de manœuvre à chacun.

► Les types de partenaires

Si les jeunes sont en général accueillis dans des organisations du secteur de la solidarité internationale, de nombreux projets

s'ouvrent de plus en plus à des organismes de secteurs très différents et sans lien direct avec les enjeux de volontariat et de solidarité internationale. On peut par exemple penser à des associations sportives, des associations culturelles, des compagnies de théâtre... tous ces espaces où l'enjeu de l'interculturel est central, sans être pour autant investi dans la solidarité internationale.

► Poser les cadres des partenariats

Les conventions et les cadres doivent être lus comme des espaces de libertés plus que comme des espaces de contraintes. Collectivement, en prenant le temps de poser clairement et efficacement les missions de chacun, les droits et devoirs, les champs d'actions et les prérogatives, le déroulé concret du projet est facilité. Ce passage ne doit pas être appréhendé sous l'angle du potentiel empêchement et du contrôle, mais bel et bien comme un préparatif à plus de fluidité dans l'action et dans les expériences de volontariat.

ACCOMPAGNER LES PARTENAIRES

► Définir la mission

Une fois que tous les partenaires sont réunis sur le projet, il est nécessaire que chacun soit en mesure de définir ses attentes : pourquoi accueillir un volontaire ? Quel intérêt pour la structure ? Quelle mission définir ? Ce travail peut nécessiter des temps d'échanges, notamment lorsqu'on s'engage sur ce type de projet pour la première fois, qui font vivre le partenariat et permettent de définir une mission réaliste et rentrant dans le cadre de l'engagement de Service civique.

Le pilote du projet et son partenaire principal dans le pays (l'Espace Volontariats le cas échéant) peuvent être des référents pour affiner la fiche de mission et la rendre plus réaliste, éviter de surcharger ou de sous-charger un volontaire, éviter de l'isoler, de lui définir une mission relevant plus d'un salarié... Le partenaire d'accueil peut donc définir ses besoins et élaborer une première version de fiche de mission, qui est ensuite amendée par le pilote, afin de la calibrer au mieux. Dans certaines situations, le volontaire peut être amené à intervenir sur le contenu de sa fiche de mission pour la rendre la plus réaliste possible. Suite à ces démarches, le contrat d'engagement de Service civique peut être signé, et une

convention tripartite (signée entre le pilote, en intermédiation, le partenaire et le volontaire) permet la mobilisation du volontaire auprès du partenaire.

► **Accompagner à accompagner**

Être tuteur ou accompagnateur de volontaire ne s'improvise pas et nécessite souvent un temps de formation, tant auprès des accompagnateurs dans le pays qu'en France. Il s'agit pour le tuteur de connaître les fonctions qu'il doit remplir, le statut du volontaire et donc ce qu'on est en droit d'attendre de lui, le temps de mission hebdomadaire à ne pas dépasser, ce qu'implique le statut d'engagé du Service civique... Sur la base de la documentation de l'Agence du Service civique et de France Volontaires (voir Ressources utiles, p. 44), il est pertinent de mettre en place des temps de formation et d'appropriation autour des fonctions de tuteur et d'accompagnateur de volontaire avec les personnes qui occuperont cette fonction.

L'Agence du Service civique développe en ligne une offre à destination des acteurs de l'accompagnement de parcours de volontaires en France et à l'international : www.tuteur-service-civique.fr

FAIRE VIVRE LES PARTENARIATS

► **Penser collectif**

L'expérience de volontariat ne se limite pas à la mission définie, il s'agit d'une expérience d'engagement plus globale. Afin de nourrir cette expérience et d'aller au-delà de la mission du volontaire, plusieurs pistes sont imaginables.

- **Monter un projet d'accueil de plusieurs volontaires.** Chaque volontaire a sa mission, mais ils s'intègrent à un projet collectif.
- **Définir des binômes de volontaires.** Autour de partenariats solides et de structures aux champs d'activités clairement définis, il peut être très riche de définir des binômes de volontaires de chaque pays autour de missions sur des champs équivalents : deux volontaires dans des clubs de sport ici et là-bas, deux volontaires dans des collectivités territoriales... Cela participe à créer ou renforcer, par une pratique concrète, des partenariats entre structures et cela crée de la cohérence entre les missions des volontaires et donc, un espace d'échange pour eux. En multipliant les niveaux d'échange, la richesse du projet n'en est que plus grande.

■ **Imaginer un projet collectif au groupe de volontaires.** Au-delà de leurs missions respectives, la définition d'un projet propre au groupe de volontaires est un atout pour créer une cohésion de groupe, entre volontaires d'une même nationalité réunis sur un territoire qui n'est pas le leur, mais aussi, entre volontaires de nationalités différentes et présents sur deux territoires connus de chacun. En offrant la possibilité aux volontaires de monter un projet commun sur leur expérience à la fois individuelle mais aussi collective du projet, celui-ci peut prendre une nouvelle dimension, au-delà des missions sur lesquelles les volontaires sont mobilisés. Cela peut prendre la forme d'une exposition photo, d'un carnet de bord, de capsules vidéo... afin de donner sa place au collectif engagé dans le projet. Ce projet va demander du temps, mais peut être un vrai moteur de cohésion et de sens dans le groupe. Il est donc nécessaire de l'inclure dans la mission du volontaire et donc dans sa fiche de mission, de sensibiliser les partenaires et structures d'accueil sur son existence et ce qu'il recouvre. Enfin, pour qu'il soit pleinement investi, il est nécessaire que les volontaires en soient réellement acteurs, tant dans sa définition que dans son contenu et sa réalisation, afin que l'appropriation soit complète et que le résultat reflète réellement leur expérience commune.

► **Parcours combinés**

Afin de favoriser cet échange et ce lien entre partenaires, le développement de parcours combinés de volontariat est une piste à envisager. Le dispositif de Service civique permet cela.

Pour des volontaires français, il peut s'agir d'une mission de Service civique d'un an, dont les premiers mois se déroulent dans le pays d'origine (pour se préparer à la mobilité, se familiariser avec les parties prenantes et notamment le partenaire, participer à l'élaboration de la mission...), puis le temps principal en expatriation (sur la mission à proprement parler...) et enfin un ou deux mois de retour dans le pays d'origine (pour faire le bilan, relire son expérience, définir des pistes pour la suite, valoriser le partenariat et l'expérience de volontariat...).

Pour des volontaires d'un pays partenaire, il s'agit de combiner une mission de Service civique à une mission dans le cadre du programme national de volontariat. De cette manière, il y a une

plus grande continuité dans l'expérience, plus de cohérence et une meilleure appropriation des enjeux du partenariat entre organisations, en effectuant sa mission au sein de chacune.

► **Un réseau de partenaires**

Les projets mobilisant des volontaires internationaux sur le territoire français, notamment lorsqu'il y a échange avec des volontaires français, participent à repenser les modèles partenariaux. Le rééquilibrage des rapports entre partenaires crée de l'intérêt pour ce qui se passe dans les autres pays : de structure d'envoi, on devient structure d'accueil, chacun se retrouve donc dans la posture classique de son partenaire et se questionne (comment est géré l'accueil, le tutorat opérationnel...). Cela impulse donc l'envie d'en savoir plus sur les pratiques des partenaires ici et là-bas et de se rapprocher d'eux. Les organisations impliquées peuvent être très demandeuses de formaliser ces liens en réseaux, pour une plus grande continuité dans l'expérience au-delà des pratiques pour ce projet.

► **Les Espaces Volontariats de France Volontaires**

Les Espaces Volontariats sont des lieux d'accompagnement, d'information, de formation, de rencontre et des espaces ressources pour futurs, actuels et anciens volontaires. Ce sont également des espaces d'échange et de réflexion avec les partenaires, associatifs et institutionnels. Ils sont une vingtaine en Afrique, en Asie et en Amérique Latine.

Dans le cadre de projets mobilisant des volontaires internationaux en France, les Espaces Volontariats sont des partenaires ressources en termes d'identification de partenaires opérationnels, d'appui aux préparations à l'expérience de volontariat, d'identification de candidats au volontariat dans le pays... Dans certains projets, ils ont ainsi pu organiser des jurys de sélection des candidats, participer à l'harmonisation des critères de sélection des volontaires et des structures partenaires, faire le lien avec les politiques nationales de volontariat des pays... De plus, ils organisent le lien avec les ambassades pour introduire les demandes de visa pour les futurs volontaires accueillis en France.



L'ACCOMPAGNEMENT EN CLÉ DE VOÛTE



© Cool'eurs du Monde

L'accompagnateur est responsable de l'accueil et de l'accompagnement du volontaire tout au long de l'expérience de volontariat. Il connaît donc la structure qui accueille le volontaire, est en lien avec les partenaires sur les territoires, a du temps dévolu à cette fonction.

Il n'est pas un ami du volontaire, un autre volontaire, une personne présente par intermittence.

Il peut intégrer une équipe d'accompagnement, formalisée ou non, dans le cas de partenariats importants : il peut y avoir l'accompagnateur sur le quotidien de la mission, celui en charge de la préparation à l'expérience de volontariat, celui en charge des aspects administratifs... Dans ce cas, chacun est en lien avec les

autres et chaque fonction est clairement définie et rappelée au volontaire.

Globalement, l'accompagnateur va travailler à faciliter l'autonomisation du volontaire, sur sa mission et plus généralement sur l'ensemble de son expérience de volontariat.

On peut distinguer trois types d'accompagnement des volontaires dans des missions mobilisant des volontaires internationaux en France :

- **l'accompagnement sur la mission.** Ici on va s'intéresser à la partie opérationnelle de l'expérience de volontariat ;
 - **l'accompagnement sur les aspects plus personnels de l'expérience,** la vie courante, à savoir faciliter l'intégration du volontaire, mettre à sa disposition des informations pour qu'il s'épanouisse sur le territoire et au-delà de sa mission ;
 - **l'accompagnement administratif,** qui concerne les assurances, les contrats, les visas... avant le départ et à l'arrivée sur place ;
- Enfin, l'accompagnement inclut tout le temps de l'amont, comprenant notamment le temps de préparation à l'expérience de volontariat, qui est transversal à ces trois types d'accompagnement. S'ajoute également à cela l'accompagnement à la capitalisation de l'expérience de volontariat, tout au long de cette expérience.

L'ACCOMPAGNEMENT SUR LA MISSION

La préparation à l'expérience de volontariat et l'accompagnement sur les aspects opérationnels peuvent être effectués conjointement par les différents partenaires impliqués : l'association porteuse va coordonner l'ensemble, la structure d'accueil sera en première ligne avec le volontaire au quotidien, la structure partenaire dans le pays ou l'Espace Volontariats pourra organiser le temps de préparation à l'expérience de volontariat.

► La fiche de mission

Il est important de rester sur les critères définis par l'Agence du Service civique, il s'agit d'un « *engagement volontaire au service de l'intérêt général [...] accessible sans conditions de diplôme* ». La fiche de mission doit donc prendre en compte cette non-exigence de formation ou de diplôme et ne pas privilégier des exigences techniques. La dimension formative, pour le volontaire, de cette expérience, doit être présente à toutes les étapes : qu'est-ce que

le volontaire va apprendre de cette mission ? En quoi cette mission contribue-t-elle à l'atteinte des ODD ?

Lors de l'accueil de volontaires internationaux sur le territoire français, certaines associations françaises ont des attentes très élevées en termes de profil des volontaires, de formation... ce qui va à l'encontre de l'esprit de l'engagement de Service civique. Il est donc nécessaire que l'organisme pilote du projet ou le référent, rappelle bien les prérogatives et les cadres existants.

On ne pense pas une mission de Service civique d'un jeune volontaire international sur le territoire français comme celle d'un jeune français dans un pays partenaire. Les attentes, les profils et les contextes ne sont pas les mêmes, il faut garder cela en tête lorsqu'est définie la mission du volontaire. En mobilisant un jeune d'un pays partenaire sur le territoire français, il est nécessaire de prendre en compte :

- son pays d'origine, sa culture, le rapport à l'hospitalité ;
- ses pratiques en termes d'engagement, de travail ;
- sa pratique ou non du Français ;
- ses motivations ;
- ses centres d'intérêts ;
- son projet professionnel...

Les différents partenaires en place doivent faire des allers-retours sur la fiche de mission :

- la structure qui va accueillir le volontaire sur le territoire présente ses besoins, ses attentes autour de la mobilisation d'un volontaire ;
- l'organisme qui pilote le projet, ou qui est en intermédiation, voit la compatibilité entre les attentes de la structure d'accueil et le cadre du Service civique, pour voir à réadapter le contenu de la fiche de mission ;
- le partenaire principal dans le pays ou l'Espace Volontariats a également un regard en termes de réalisme de la fiche de mission et est garant de compatibilité avec la réalité des profils des jeunes du pays qui souhaitent candidater sur cette mission.

En faisant travailler de concert ces trois acteurs sur la définition de la fiche de mission, les risques d'inadéquation du candidat ou d'une mission trop foisonnante sont canalisés.

Par ailleurs, accueillir des volontaires en Service civique d'un pays partenaire étant assez récent, il n'est pas inutile d'accompagner

une structure qui n'a jamais été dans cette posture, à bien identifier ses besoins. L'association pilote et l'Espace Volontariats peuvent tenir ce rôle afin d'éclairer le partenaire quant à ses attentes, ses objectifs, et leur adéquation avec l'engagement de Service civique.

► **La mobilisation et la sélection**

La richesse des partenariats élaborés pour des projets mobilisant des volontaires internationaux en France est à valoriser sur le temps de sélection des volontaires. Tant ici que là-bas, les pilotes du projet peuvent s'appuyer sur les partenaires, voire sur les Espaces Volontariats, pour organiser et suivre la sélection afin qu'elle corresponde au mieux à ce qui est attendu.

Sur la base de la fiche de mission conjointement rédigée, les parties prenantes peuvent mettre leurs regards en perspective afin de sélectionner les volontaires : la structure porteuse étant garante de l'esprit du projet et du dispositif Service civique, les partenaires connaissant la réalité du terrain et leurs besoins en termes de profil du volontaire, l'Espace Volontariats maîtrisant les enjeux liés au volontariat et au territoire de départ... Un comité peut par exemple être organisé, réunissant l'Espace Volontariats, un représentant d'une structure d'envoi ou d'accueil, l'ambassade de France, des représentants de la politique ou du programme national de volontariat... cela afin d'intégrer tous les acteurs du pays dans la dynamique du projet et d'accompagner le futur volontaire dans son parcours.

► **La préparation à l'expérience de volontariat**

Attention à ce qu'elle ne soit pas trop courte ni ne porte trop sur des généralités. Là aussi, il est nécessaire de faire vivre le partenariat afin que chacun apporte ce qu'il sait faire : les points à aborder sont à lister collectivement, pour que chaque partie prenante y trouve son compte. La structure porteuse peut être celle qui transmet les bases autour de l'interculturalité, de la rencontre, du choc culturel, du territoire d'accueil, tandis que la structure d'accueil pourra former sur les aspects opérationnels de la mission. Un temps de préparation dans le pays d'origine peut être couplé à un temps dans le pays d'accueil, pour travailler la complémentarité des apports.

Enfin, la participation d'anciens volontaires, dans des temps formels et informels est un réel atout pour favoriser l'échange entre pairs et la discussion entre futurs et anciens volontaires.

► Poser des cadres

Il est toujours nécessaire de cadrer la relation partenariale, nous l'avons vu, à travers des conventions et des contrats de volontariat dans lesquels sont précisés tous les droits et devoirs de chaque partie prenante. Une fois ce cadre clairement posé, la relation partenariale en est plus libre.

Il en est de même avec les volontaires : en définissant avec eux qui est qui et qui fait quoi sur le projet, les méfiances sont moins nombreuses. Cela a à voir avec la posture de l'accompagnateur, qui il est et quelles sont les limites à ses relations avec les volontaires.

La pédagogie est centrale pour donner toutes les informations indispensables à l'expérience de volontariat. Pour que les volontaires n'aient pas le sentiment d'être parfois instrumentalisés par l'association, comme cela peut arriver, par manque de transparence, il peut être nécessaire de faire signer par exemple des cessions de droit à l'image (pour les événements, documents de communication...). Tout cela nécessite par ailleurs d'être accompagné d'explications sur l'utilisation qui sera faite des photos, l'intérêt que cela peut avoir pour l'association et pour le volontaire, la manière dont cela peut valoriser le projet et les expériences de chacun.

ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE (INTÉGRATION, IMMERSION)

Si les leitmotifs qui ressortent sont « *Attention à ne pas être trop maternant !* » pour les accompagnateurs et « *Débrouille-toi tout seul !* » pour les volontaires, il est évident que certaines choses sont à prendre en compte et à travailler pour éviter des mauvaises surprises ou des difficultés une fois le volontaire arrivé. Là aussi, les pratiques développées par des partenaires ayant l'habitude d'accueillir des volontaires peuvent être particulièrement intéressantes. En dehors de la mission, il y a beaucoup de choses auxquelles on ne pense pas toujours, mais la vie quotidienne du volontaire, ses week-ends, ce qu'il fait pendant les fêtes (Noël...), son temps libre, sont parties intégrantes de son expérience et sont donc à avoir en tête. Il est par exemple important de garder en

tête qu'un droit aux congés est intégré au dispositif de Service civique, il est donc nécessaire d'accompagner le volontaire dans la prise de ses congés légaux, en fonction des calendriers des organisations d'accueil.

► **Recontextualiser pour rassurer**

Ce qu'est un engagement de Service civique et ce qu'il implique n'est pas toujours maîtrisé par les candidats au volontariat et l'est donc encore moins pour leurs proches. L'accompagnateur doit être en mesure de présenter aux familles des jeunes qui vont venir sur le territoire français la réalité de cette expérience, sa temporalité, le statut du volontaire, les missions qu'il remplira... pour éviter que les familles pensent que le volontaire ne reviendra pas ou qu'il aura des revenus très importants.

Il a pu arriver que des volontaires souhaitent envoyer de l'argent à leur famille, à la demande de celle-ci ou de leur propre chef. Si le volontaire fait ce qu'il souhaite de son indemnité, il est important que l'accompagnateur soit en mesure de rappeler au volontaire ce que cela peut impacter pour lui en terme de vie quotidienne, pour faire ses courses... Le sujet est complexe, mais cela peut également être l'occasion d'échanges constructifs entre volontaire et accompagnateur.

► **La vie quotidienne**

L'expérience de volontariat ne se limite bien évidemment pas à la mission effectuée dans la structure d'accueil. Durant les quelques mois passés en France, le jeune volontaire va vivre la réalité d'un pays, d'un territoire, son climat, ses coutumes, ses habitudes... qui peuvent surprendre et déstabiliser, d'autant plus si elles n'ont pas été abordées en amont, notamment lors de la préparation à l'expérience de volontariat. Il peut être beaucoup plus complexe de créer du lien en France que dans les pays d'origine des volontaires, il est important d'avoir cela en tête à l'arrivée des volontaires. Les pratiques en terme d'hospitalité, d'accueil, ne sont pas les mêmes et peuvent surprendre. Toutes ces données peuvent paraître évidentes, mais leur rappel est loin d'être inutile.

■ **Un guide de bienvenue.** C'est un outil pertinent à l'arrivée des volontaires. Il peut réunir les informations relatives au réseau de transport, à la banque, des contacts de médecins, les endroits où faire ses courses, les recettes de cuisine... toutes les informations

utiles à l'arrivée du volontaire. La création d'un document « Les activités dans ma ville » peut faciliter l'intégration du volontaire en y répertoriant des lieux de sociabilité, des musées, des bons plans pour les jeunes, des réductions (celles directement liées au statut Service civique et les autres). Il peut être distribué lors de temps de préparation à l'expérience de volontariat pour que le volontaire ait déjà quelques idées en tête.

- **La météo.** Si le volontaire n'est jamais venu en France, il est nécessaire de prendre en compte les températures qui peuvent être très froides l'hiver. Des vêtements chauds et contre la pluie sont donc à prévoir pour l'arrivée du volontaire ! Une liste de vêtements et affaires indispensables est à établir, en fonction de la localisation du lieu de mission. Ces vêtements peuvent être collectés ou achetés avant l'arrivée du volontaire, ou, à son arrivée, les partenaires peuvent l'accompagner pour acheter des vêtements chauds.

« J'AI TROUVÉ ÇA BIEN DE VIVRE L'HIVER À BORDEAUX PARCE QU'ON NE CONNAÎT PAS ÇA À DAKAR, LA NEIGE... ÇA PERMET DE POUSSER SES LIMITES, DE CHANGER SES HABITUDES. »

Angelina, volontaire sénégalaise

- **La gestion d'un budget.** Le volontaire va toucher une indemnité pendant sa mission et va devoir la gérer, afin que sa vie quotidienne se passe au mieux (courses...). Tous les volontaires ne sont peut-être pas habitués à gérer un budget, il peut donc être nécessaire de les accompagner sur ce point.

- **La cuisine.** Il peut arriver que certains volontaires n'aient pas l'habitude de se faire à manger. Pour éviter qu'ils ne mangent que des gâteaux ou des plats préparés, que leur indemnité soit vite dépensée et que cela impacte éventuellement leur état physique, il est nécessaire de leur indiquer des lieux où faire leurs courses, mais aussi quelques recettes très simples, afin de leur mettre le pied à l'étrier. Pour les courses comme pour les recettes, on peut mélanger les spécialités du pays d'accueil, pour le dépaysement, et celle du pays d'origine, pour le réconfort.
- **Les loisirs.** Afin de rencontrer du monde et de s'épanouir au mieux, il est nécessaire que le volontaire ait des activités en dehors de sa mission, les soirs et les week-ends. L'accompagnement du volontaire comporte aussi cela et il est nécessaire de l'avoir en tête et de le préparer.

Une fois le volontaire sélectionné et avant qu'il ne parte, l'association porteuse peut lui envoyer une fiche d'informations à compléter. Cela peut permettre une meilleure connaissance des intérêts du volontaire en termes d'activités culturelles ou sportives pour pouvoir, à son arrivée, lui proposer des activités adéquats (troupe de théâtre, club de football, bénévolat associatif, danse...) auxquelles il pourra s'inscrire rapidement.

Des visites de courtoisie dans les familles du pays d'accueil sont également de bonnes manières de faciliter l'intégration du volontaire, notamment dans les périodes de fêtes.

► **Un accompagnateur « particulier », une personne ressource**

Pour clarifier les rôles et les fonctions des accompagnateurs et, notamment, laisser les salariés de la structure porteuse à leur poste d'accompagnateurs sur l'opérationnel et l'administratif, on peut imaginer des personnes en soutien au volontaire sur des sujets quotidiens, plus personnels.

■ **Un parrain / une marraine.** D'anciens volontaires, des bénévoles de l'association, membres du conseil d'administration... qui connaissent à la fois le projet et ses particularités, mais aussi le territoire d'accueil, sont des parrains ou marraines idéaux. Pour un ancien volontaire, c'est l'occasion de transmettre à un nouvel arrivant la réalité de son expérience et de partager ce qui a été vécu, cela participe à donner une continuité à son engagement une fois rentré et valorise l'apprentissage entre pairs. Pour les membres de l'association, cela peut participer à les rendre plus actifs dans la structure et donc plus concernés par la réalité des projets. On peut également imaginer la participation d'organisations issues de la diaspora du pays d'origine des volontaires (ou d'autres) et d'organisations de solidarité issues des migrations (OSIM).

■ **Un (ou des) volontaire(s) français engagé(s) de Service civique,** connaissant le territoire d'accueil et dont la mission est exclusivement d'orienter les volontaires sur leur expérience quotidienne du territoire. **Attention, ici, il ne peut y avoir aucune hiérarchie entre ce volontaire et les autres,** il est uniquement en charge d'une mission de facilitation de la vie quotidienne sur le territoire. On peut également imaginer un travail collectif sur cette fonction, afin que la charge ne soit pas trop importante et que cela participe à développer un esprit d'équipe.

► **La posture de l'accompagnateur**

Sur ce sujet de l'intégration du volontaire international en France, le souci d'être trop maternant peut être présent. Pour répondre au principe de réciprocité « pure », il peut être intéressant de se questionner sur ce qui est fait sur ce plan, lors de l'arrivée d'un volontaire français dans un pays partenaire. Doit-on en faire plus pour les volontaires qu'on accueille en France que ce qui est fait pour les volontaires français accueillis dans les pays ? Cette question peut souvent ressortir. Sur ce plan, un équilibre est à trouver, tout en restant souple : on ne peut pas tout faire à la place du volontaire (démarches administratives...), mais on ne peut pas non plus le laisser seul face à une administration complexe et parfois nébuleuse. La posture est donc à adapter sur le temps de la mission, pour savoir être présent, en arrière plan et répondre aux sollicitations du volontaire, tout en le laissant d'abord essayer par lui-même.

L'accompagnateur n'est pas un ami du volontaire, il l'accompagne dans son expérience, c'est nécessaire de le rappeler. Il doit être en mesure d'objectiver l'expérience, faire preuve de diplomatie, de patience avec le volontaire, et n'est pas un défouloir.

L'objectif à garder en tête est celui de l'autonomisation et de l'émancipation des jeunes, à travers cette expérience.

► **Le sujet du non-retour potentiel**

Un préjugé va être très présent lors de la mobilisation de volontaires de pays partenaires sur le territoire français : la possibilité que le volontaire reste sur le territoire français et ne rentre pas dans son pays à la fin de la mission. Les associations françaises peuvent être confrontées à cela, il est donc nécessaire de faire preuve, là aussi, de transparence et de pédagogie auprès des partenaires, notamment les partenaires financiers et institutionnels, pour que ce préjugé soit dépassé et pour dédramatiser la situation. Développer un argumentaire propre aux parties prenantes et au projet peut être utile, afin de ne pas être pris de court le cas échéant et de ne pas éviter le sujet.

Cet enjeu peut être traité lors des préparations à l'expérience de volontariat avec les volontaires, en abordant la question de la valorisation de l'expérience de volontaire au retour dans son pays. Cette expérience s'intègre dans un parcours plus global et aura

ses suites au retour, avec le soutien possible de divers organismes. Les expériences ont montré que cela reste très exceptionnel.

► La valorisation de l'expérience

L'entrée valorisation est structurante tout au long de l'expérience : dans la phase de préparation sont déjà identifiées des phases de réinvestissement. La valorisation est transversale et, au retour de la mobilité, il est nécessaire de prévoir un temps de relecture de l'expérience. Celui-ci peut s'intégrer, dans le cas d'un parcours combiné, à la troisième phase de la mission. C'est le moment d'identifier les compétences acquises ou mobilisées tout au long de l'expérience et plus particulièrement la portée de l'engagement, la qualité de l'accompagnement, ou encore les suites de cet engagement. Différents outils existent pour faciliter cela, comme l'outil d'évaluation de l'expérience de volontariat développé par France Volontaires et Alföldi Évaluations, utilisable avec l'accompagnement de France Volontaires.

Par ailleurs, pour les volontaires de retour dans leur pays et en recherche d'emploi, des dispositifs existent dans certains pays et il est recommandé de se rapprocher des organismes concernés pour en savoir plus. L'Office français pour l'immigration et l'intégration (OFII), par exemple, accompagne les volontaires de retour de six mois de mobilité en France dans la recherche d'emploi ou le développement d'activités professionnelles.

Sur l'accompagnement à la capitalisation, France Volontaires développe des outils utiles pour les accompagnateurs et les volontaires, afin d'intégrer plus fortement l'expérience de volontariat à un parcours d'engagement (voir Ressources utiles, p. 44).

**« AVANT QUE L'ON VIENNE,
SI ON SAIT QU'ON SERA
ACCOMPAGNÉS À NOTRE
RETOUR, ÇA MOTIVE
POUR LE RETOUR, POUR
L'INSERTION. EN PLUS, ON
A PU ÉCHANGER SUR LA
RÉALITÉ DE L'IMMIGRATION
ET DE LA CLANDESTINITÉ
EN FRANCE, C'EST
INTÉRESSANT.
C'EST IMPORTANT QU'ON
PUISSE EN PARLER
ENTRE NOUS AUSSI. »**

Assane,
volontaire sénégalais



QUELQUES CONSEILS POUR LA GESTION ADMINISTRATIVE



© Cool'eurs du Monde

Accueillir un volontaire implique des démarches administratives qui sont encore plus importantes lorsqu'il s'agit d'un volontaire venu d'un autre pays. Sur ce plan, si les démarches se normalisent de plus en plus, il n'y a pas de schéma déterminé et cela dépend des pays, des partenariats...

LE FINANCEMENT DE L'ACCUEIL DES VOLONTAIRES INTERNATIONAUX

Il n'y a pas de modalité fixe pour le financement de l'accueil de volontaires internationaux. Aucune subvention n'est versée par l'Agence du Service civique à l'organisme pilote du projet pour les frais de régularisation du séjour, le loyer, les billets d'avion... Sur ce

plan, il est nécessaire de se rapprocher de France Volontaires, qui est en lien avec de nombreux programmes nationaux de volontariats, dans les différents pays partenaires, avec lesquels existent des accords et des partenariats. Certaines ressources complémentaires existent, notamment auprès de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, dans le cadre des appels à projets qu'elle propose.

LE PASSEPORT ET LE VISA

► Le passeport

Attention à ce que le volontaire qui va être mobilisé ait bien un passeport et qu'il soit valide plus de six mois après le retour du volontaire !

► Le visa

Le ministère de l'Intérieur a récemment donné instructions aux postes consulaires pour la délivrance du VLS-T (visa long séjour temporaire) avec la mention « Dispense temporaire de carte de séjour » aux jeunes venant en France pour réaliser leur engagement de Service civique. Ce visa fait référence au cadre de la réciprocité prévue à l'Article L120-4, alinéa 2 du code du Service national de la loi n°2010-241 du 10 mars 2010 relative au Service civique. L'Agence du Service civique recommande ce visa qui permet d'assurer au volontaire l'ouverture de ses droits au Service civique à son arrivée en France et ne nécessite ni démarches, ni frais de séjour complémentaire à l'arrivée. Le visa est accordé pour l'entrée en France et peut selon les cas être étendu à l'espace Schengen, il convient de le vérifier auprès de l'autorité de délivrance.

Attention ! Ces dispositions sont évolutives et susceptibles de changer, il est nécessaire de vérifier cela auprès de France Volontaires.

L'INDEMNITÉ DE VOLONTARIAT

L'indemnité de volontariat est de 472,97 € nets par mois et est directement versée au volontaire par un organisme gestionnaire pour le compte de l'Agence du Service civique, l'Agence de service et de paiement (ASP). Néanmoins, dans les faits, les premiers versements peuvent prendre du temps et être perçus avec retard.

Il est donc nécessaire que le pilote du projet et ses partenaires aient de la trésorerie pour éviter que le volontaire ne se retrouve sans ressources au début de sa mission, complexifiant son installation et sa vie quotidienne. À cette indemnité s'ajoute une prestation nécessaire à la subsistance, l'équipement, l'hébergement et le transport du volontaire, la même qu'il s'agisse d'une mission en France ou dans un pays partenaire, d'un montant minimal de 107,58 € et versée par l'organisme d'accueil. Ces montants sont susceptibles d'être revalorisés régulièrement*.

LE LOGEMENT

Différents modes de logements peuvent être envisagés. Néanmoins, il faut avoir en tête qu'ils doivent être pensés pour ne pas

« JE LOGEAIS CHEZ UNE DAME ÂGÉE, QUI PENSAIT QU'EN AFRIQUE, IL N'Y AVAIT RIEN. ELLE ME POSAIT BEAUCOUP DE QUESTIONS, ON ÉCHANGEAIT BEAUCOUP, ELLE M'A DEMANDÉ SI JE SAVAIS UTILISER UN PARAPLUI ET M'EN A OFFERT UN ! »

Elisabeth,
volontaire sénégalaise

isoler les jeunes volontaires et garder du lien au sein du groupe. Certains critères pour la définition du logement sont à avoir en tête, à savoir : une chambre individuelle et un accès à une cuisine et à une salle de bain. La proximité avec le lieu de la mission, avec les autres volontaires, ainsi que la proximité avec des lieux d'activités et de sociabilité sont également à prendre en compte.

Pour participer à créer un accueil facile du volontaire et une bonne intégration, il peut être judicieux de faire appel aux bénévoles de l'association, à des familles d'accueil, qui seront donc sen-

sibilisés à l'expérience que va vivre le volontaire et qui pourront donc l'accompagner sur certains plans liés à la vie quotidienne. L'accueil dans des familles, en collectif, permet d'éviter le risque d'isolement et facilite la rencontre entre pairs, entre jeunes. C'est également une bonne façon de dynamiser l'engagement associatif des bénévoles de la structure.

Selon les communes, des partenariats peuvent être montés avec les CROUS, les municipalités, les foyers de jeunes, les auberges de jeunesse... pour obtenir des logements pour les volontaires.

* La dernière mise à jour date du 1^{er} février 2017.

De nombreux sites internet existent pour trouver des annonces de colocation, de chambres chez l'habitant...

LA SANTÉ

Les volontaires sont affiliés à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), qui leur attribue un numéro de sécurité sociale sur présentation de justificatifs d'identité. Attention, cette démarche est souvent très longue. La CPAM permet aux volontaires de faire des bilans de santé gratuits, ce qui est intéressant, mais toute intervention derrière est payante et pas toujours remboursée, il est donc nécessaire d'en informer les volontaires.

Il revient à l'organisme d'accueil d'orienter le volontaire parmi les offres de compléments santé. La prise en charge de cette assurance revient à l'organisme d'accueil. La complémentaire santé permet parfois d'éviter de faire des avances de frais de santé et de bénéficier d'un meilleur taux de remboursement.

Il en est de même concernant l'assurance rapatriement.

LE COMPTE EN BANQUE

En France, les volontaires vont avoir besoin d'un compte en banque afin de pouvoir recevoir leur indemnité de Service civique. Les comptes jeunes proposés par de nombreuses banques peuvent être de bonnes idées. Il est utile de faire signer une procuration au volontaire pour que l'association porteuse puisse clôturer le compte à la fin de l'expérience de volontariat et qu'elle lui reverse le reliquat. Là aussi, il est important d'être pédagogue sur les raisons et les portées de la procuration, pour éviter toute méfiance des volontaires. De la même façon, de bons rapports avec l'établissement bancaire peuvent grandement faciliter les échanges et minimiser la prise de risque que pourrait y voir cet établissement.

LES TRANSPORTS

De nombreuses communes au réseau de transport urbain développé permettent des tarifs préférentiels, voire une gratuité des abonnements de transports pour les volontaires. Dans ce cas, il est nécessaire de s'adresser aux Centres communaux d'action sociale (CCAS) de la ville.

Pour plus de détails, voir *Accueillir des volontaires internationaux en Service civique en France. Guide d'accueil administratif, édition 2018*, publié par France Volontaires.

LES EFFETS SUR LES PARTENAIRES, LES VOLONTAIRES ET LES TERRITOIRES



© Cool'eurs du Monde

EFFETS SUR LES PARTENAIRES DU PROJET (ICI ET LÀ-BAS)

► La légitimité d'une structure

L'équipe de Cool'eurs du Monde a pointé très vite que l'accueil de volontaires de leurs pays partenaires a légitimé leurs actions, au-delà du projet Weccee. En effet, pour une association qui, depuis sa création, mobilise des volontaires français dans les pays avec lesquels elle a développé des partenariats, le fait d'accueillir des jeunes de ces pays rééquilibre les rapports. En rééquilibrant les rapports entre pays, les associations d'envoi et d'accueil de

volontaires s'estiment plus légitimes à se dire actrices du volontariat. Il en est de même pour les équipes d'une organisation, qui gagnent en légitimité dans leur pratique professionnelle, voire en fierté, à être actrices, en tant que personnes, de ce rééquilibrage. En complément, l'expérience d'un volontaire et son évolution participent à la reconnaissance de la fonction d'accompagnement de la structure et nourrit le sentiment d'utilité des collaborateurs.

► **La réalité de l'apport d'un jeune volontaire international**

Il est très difficile, pour les associations partenaires en France qui ont accueilli des volontaires, d'identifier les effets de cette venue sur elles. Les partenaires conservent souvent l'idée datée que les effets vont se ressentir pour le volontaire, mais que leur organisation ne sera pas impactée. Or, en creusant, il apparaît évident qu'eux aussi sont impactés. Un des premiers effets peut être vu comme le changement de paradigme : d'une idée selon laquelle la mission n'impactera que le volontaire, le

partenaire intègre qu'une mission de volontariat impacte plus globalement. Mobiliser, dans son équipe de collaborateurs, un jeune volontaire originaire d'un autre pays peut beaucoup jouer sur les dynamiques d'équipe : c'est l'occasion de confronter nos rapports au travail, au temps... et de vivre une expérience interculturelle qui infuse réellement nos pratiques quotidiennes, tant personnelles que professionnelles.

En termes d'effets remarquables par les partenaires, on peut noter le développement de nouvelles activités, pour valoriser l'effet de la rencontre interculturelle. Par exemple, en Aquitaine, O2Radio, qui a accueilli un jeune sénégalais, a créé des capsules sonores courtes pour qu'il partage son expérience de volontariat, ses apprentissages, des connaissances sur son pays...

Enfin, la présence d'un volontaire d'un pays partenaire peut faciliter la mise en place de partenariats avec des structures de son pays d'origine, voire renforcer et concrétiser des partenariats

**« NOUS ON NE VOIT PLUS
CE QUI SE PASSE, LES IMPACTS
DE NOS ACTIONS. EUX
AVEC LEURS YEUX NEUFS,
ILS ENRICHISSENT NOTRE
VISION ET VOIENT DES
CHOSSES QU'ON NE VOYAIT
PLUS. NOTAMMENT SUR DES
ASPECTS ÉVALUATIFS. »**

Gilles Marchand, délégué
fédéral à la Maison
du Rugby de Dakar

existants. Par la pratique, le concret et une présence physique en continu (mobiliser un volontaire rentre pleinement dedans), il est plus facile de renforcer les liens.

► **La réciprocité au-delà de l'échange de jeunes**

L'entrée première de ces projets est d'aller vers plus de réciprocité dans les échanges de jeunes, à savoir accueillir plus de volontaires en rééquilibrage des pratiques d'envoi. Mais à la pratique, cette réciprocité ne se trouve pas uniquement dans les échanges de jeunes, elle infuse toute l'expérience. En effet, ces projets amènent une plus grande réciprocité dans les partenariats, entre organisations. En rééquilibrant les échanges de jeunes volontaires, on rééquilibre les modes de partenariat. En occupant une place que l'autre occupait (de structure d'accueil on devient structure d'envoi, et vice versa), on se pose de nouvelles questions, cela permet d'apprendre des pratiques de l'autre et d'acquérir de la légitimité dans ce que chacun sait faire et peut transmettre à l'autre. Par ailleurs, de nombreux dispositifs, comme les jumelages, trouvent une nouvelle dynamique avec le développement de ces échanges.

EFFETS SUR LES VOLONTAIRES

► **La prise de conscience de la réalité du pays où ils sont en mission**

Tout comme lorsqu'un jeune français part au Sénégal, un jeune sénégalais qui vient en mission en France est confronté à la réalité d'un pays, d'un territoire. Cette réalité est bien différente de celle qui peut être transmise en amont de l'expérience : « l'eldorado français » dont les médias ou les proches du volontaire ont pu parler, n'est pas la réalité. Le volontaire se confronte à la réalité d'un territoire français, dans ses aspects positifs comme négatifs. L'imaginaire que le volontaire a pu construire sur la France, qu'on a pu lui transmettre, est donc mis en miroir avec ce qu'il en vit réellement, par la pratique.

► **La prise de conscience de l'imaginaire développé sur l'origine du jeune**

Le volontaire présent en France pour le temps de sa mission va forcément être confronté aux idées reçues que les personnes qu'il va côtoyer ont sur son pays. Cette prise de conscience, forcément

travaillée avant le départ, est plus ou moins facile. Néanmoins, cela a comme effet que le volontaire perçoit mieux ce qui est porté par l'imaginaire collectif sur son pays. Ainsi, il est plus en mesure d'engager un travail de déconstruction qui aura un effet évident sur son territoire d'accueil.

► **Une meilleure connaissance de son pays pour le présenter**

Les volontaires en mission en France ont souvent indiqué que leurs interlocuteurs avaient des questions très nombreuses auxquelles, quelquefois, ils n'avaient pas de réponse. Étonnamment, ces expériences de volontariat en France ont comme effet de faire réfléchir le jeune volontaire sur son pays et sur sa culture, et l'invitent à connaître d'autres facettes de son pays. En complément, le volontaire travaille également la façon dont il transmet ses connaissances aux personnes qu'il côtoie, pour que cela ait un impact riche et apprenant. Et dans le cas de volontaires de plusieurs nationalités, les apprentissages et les effets sont renforcés, le mélange des origines a un apport qualitatif réel.

Par ailleurs et comme souvent, ces expériences de volontariat peuvent participer à redéfinir les voies personnelles ou professionnelles du volontaire. C'est ainsi qu'un concessionnaire automobile s'est engagé dans une formation d'éducateur spécialisé ou qu'une étudiante en communication s'est réorientée vers les projets de développement !

EFFETS SUR LES TERRITOIRES (ICI ET LÀ-BAS)

► **Le volontaire comme ambassadeur ici, pendant sa mission**

Pendant son temps de mission sur le territoire français, le volontaire va être un ambassadeur de son pays, de sa culture, auprès de personnes qu'il va côtoyer, dans le cadre de sa mission, comme dans le cadre personnel. Sa prise de conscience de l'imaginaire

**« BEAUCOUP DE GENS
QUE J'AI RENCONTRÉS NE
CONNAISSENT L'AFRIQUE
OU LE SÉNÉGAL QUE PAR
LA TÉLÉVISION. DONC
ON A BEAUCOUP PARLÉ
AVEC LES COLLÈGUES DE
L'ASSOCIATION D'ACCUEIL,
LES ENFANTS, LES GENS
DANS LA RUE... ON NOUS
DISAIT PAR EXEMPLE
"COMMENT ÇA SE FAIT
QUE VOUS PARLEZ
FRANÇAIS ?"
LES GENS ONT DES IDÉES
TOUTES FAITES, ON A PU
EN PARLER, C'EST BIEN ! »**

Angelina,
volontaire sénégalaise

**« C'EST PRESQUE
EN FRANCE QUE
JE VAIS APPRENDRE
À VRAIMENT CONNAÎTRE
MON PAYS ! »**

Makhete,
volontaire sénégalais

développé sur son pays va lui permettre de tenir cette fonction d'ambassadeur. Donner un autre regard, plus humanisé, plus personnifié, sur un pays, est aussi un des effets de ce type de mission. Les volontaires dont les missions consistent en des interventions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) dans les écoles françaises (autour de leur pays, leur culture...) ont

un impact important sur les élèves. Le pays est rendu plus concret par la présence du jeune volontaire et les idées reçues, plus facilement remises en question en pouvant échanger avec lui. Un Sénégalais qui parle de la réalité du Sénégal, ça impacte toujours ! De cette manière, le regard porté sur un autre pays est plus concret.

► **Le volontaire comme ambassadeur là-bas, à son retour**

En étant en mesure d'apporter un témoignage de son expérience à son retour, le volontaire est ambassadeur à plusieurs niveaux. Il est ambassadeur de la réalité d'un engagement à l'international, de ce que celui-ci implique et entraîne, il peut raconter son expérience d'une mission de volontariat en France. Et, plus largement, il peut être ambassadeur d'une réalité de la France, de la vie sur le territoire français, des difficultés rencontrées... En ayant expérimenté la vie en France, il peut transmettre à d'autres jeunes, qui sont éventuellement attirés par cet « eldorado », sa réalité du territoire. Le volontaire peut donc transmettre ses connaissances du territoire sur lequel il a effectué sa mission, il est alors dans une réelle démarche éducative relevant de l'ECSI. D'un jeune à un autre jeune, ce témoignage est souvent bien plus impactant que porté par un adulte, un parent...

ACRONYMES UTILISÉS

- **ASC** : Agence du Service civique
- **ASP** : Agence de service et de paiement
- **CCAS** : Centre communal d'action sociale
- **CEMEA** : Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active
- **CPAM** : Caisse primaire d'assurance maladie
- **CROUS** : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
- **DAECT** : Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales
- **ECSI** : Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
- **ODD** : Objectifs de développement durable
- **OFII** : Office français de l'immigration et de l'intégration
- **OSIM** : Organisations de solidarité internationale issues des migrations
- **VLS-T** : Visa long séjour temporaire

GLOSSAIRE

■ **Accompagnateur.** L'accompagnateur est responsable de l'accueil et de l'accompagnement du volontaire tout au long de l'expérience de volontariat. Il connaît donc la structure qui accueille le volontaire, est en lien avec les partenaires sur le territoire d'accueil comme sur le territoire d'envoi, a du temps dévolu à cette fonction.

■ **Capitalisation.** Un travail de capitalisation consiste à trouver les moyens de passer de l'expérience au partage de connaissances en s'intéressant au processus. Dans la capitalisation on accepte la part de subjectivité, elle se réfère au vécu personnel, sans jugement. La capitalisation ne recherche pas le consensus absolu mais recherche la diversité des points de vue, des regards. La capitalisation, c'est « l'art du comment », c'est travailler le passage de l'explicite à l'implicite, de l'acteur à l'auteur.

■ **Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.** Une démarche sociale et politique dont la finalité est de favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Elle s'appuie sur un processus pédagogique tout au long de la vie. Elle sous-tend la prise en compte d'une dimension internationale sans que celle-ci se traduise par une expérience de mobilité.

■ **Intermédiation.** Lorsqu'une organisation a l'agrément de l'Etat pour des missions de volontariat, elle a la possibilité de porter des associations plus petites qui n'en bénéficient pas en leur nom propre. Dans ce cas, l'organisation porteuse est responsable légalement du volontaire et se charge des aspects administratifs, elle signe une convention de mise à disposition avec l'organisation portée, qui se concentre sur la mission du volontaire. Le suivi de l'expérience de volontariat dans sa globalité peut être partagé entre les deux structures.

■ **Posture de l'accompagnateur.** Cela renvoie aux savoir-être (comportements, aptitudes, attitudes...), plutôt qu'aux savoirs et savoir-faire. Ces savoir-être sont associés à des valeurs, explicitées par la structure (charte, projet associatif...) et qui ont, souvent, guidé le volontaire dans le choix de l'organisation avec laquelle il souhaite partir.

■ **Réciprocité.** La réciprocité dans le volontariat est un principe vers lequel on souhaite tendre. Il s'agit de travailler à plus d'équité et d'équilibre dans les pratiques de volontariat entre pays et partenaires. Un des moyens de tendre vers ce principe est la mobilisation de volontaires internationaux sur le territoire français.

RESSOURCES UTILES

GUIDES

- Agence du Service civique, 2016. *Guide du tuteur. L'accompagnement des jeunes en Service civique.*
- France Volontaires, 2018, *Accueillir des volontaires internationaux en Service civique en France. Guide d'accueil administratif.*
- France Volontaires, Agence du Service civique, s. d., *Volontaires en Service civique à l'international. Guide à destination de l'accompagnateur dans le pays d'accueil.*

POUR ALLER PLUS LOIN

- Blanchet J., Serres J.-F., 2017, *Service civique : quel bilan ? quelles perspectives ?*, Paris : CESE, coll. « Les études du Comité économique, social et environnemental ».
- France Volontaires, Educasol, 2017. *ECSI-EVSI. Intégrer l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale dans l'accompagnement d'un engagement volontaire et solidaire à l'international*, Ivry-sur-Seine : France Volontaires.
- Grolier F., 2017. La mobilisation de volontaires internationaux en France, in : Leroux C., Pissoat O. (coord.), *Cartographie 2017 des engagements volontaires et solidaires à l'international*, Ivry-sur-Seine : France Volontaires.
- Jarrige B., Jacq J.-C., Fradin-Thirode I., 2015, *Évaluation de politique publique portant sur l'engagement citoyen international des jeunes. Rapport final*, Paris : La Documentation française.

- Lough B. J., 2016. *Reciprocity in International Volunteer Cooperation*, Oslo : Fredskorpset.
- Raymond A., Heurgon É., 2017. Vers un volontariat monde, in : Leroux C., Pissot O. (coord.), *Cartographie 2017 des engagements volontaires et solidaires à l'international*, Ivry-sur-Seine : France Volontaires.
- Région Bourgogne-Franche-Comté, 2016. *Journée régionale d'échanges sur le Service civique à l'international*. Actes de la journée du 11 octobre 2016.

INFORMATIONS ET TÉMOIGNAGES

- La rubrique « Volontariat et Réciprocité », sur le site de France Volontaires, répertorie notamment des vidéos réalisées par des volontaires : www.france-volontaires.org/-Reciprocite-.html

POLITIQUES ET PROGRAMMES NATIONAUX DE VOLONTARIATS

Voici quelques exemples de politiques et programmes nationaux de volontariats.

- Le Centre national de promotion du volontariat, au Mali
- Le Groupement d'intérêt public – Programme national de volontariat (GIP-PNVB), au Burkina Faso
- L'Agence nigérienne de volontariat pour le développement (ANVD)
- L'Office béninois des services de volontariat des Jeunes (OBSVJ)
- L'Agence nationale de volontariat du Togo (ANVT)
- Le Programme national de volontariat pour les jeunes (PNVJ), en Côte-d'Ivoire
- L'Agence nationale de volontariat jeunesse (ANVJ), en Guinée-Conakry
- Le Service civique national (SCNS) du ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne, au Sénégal
- Le Corps des jeunes volontaires (CJV), en Mauritanie
- Le Programme national de volontaires tchadiens (PNVT)
- Le Programme national volontariat, en Haïti...

Tous ces acteurs sont réunis au sein du Collectif international des acteurs du volontariat international de réciprocité.

► **Pour plus d'informations, se rapprocher de France Volontaires.**

Ce guide est destiné à toute association ou collectivité locale souhaitant s'engager sur la voie de la mobilisation de volontaires internationaux sur le territoire français, mais qui ne savent pas comment faire, qui ont besoin d'éléments de langage, d'arguments pour mobiliser des partenaires...

Il a été conçu à partir de la matière récoltée par un processus de capitalisation du projet Weccee, porté par l'association Cool'eurs du Monde, à Bordeaux, en partenariat avec l'Espace Volontariats de France Volontaires au Sénégal.

Ce guide est organisé en trois parties :

- **pourquoi aller vers plus de réciprocité dans le volontariat ?**
- **les clés d'un projet d'accueil de volontaires internationaux, qui partage les enseignements issus d'autres projets et souligne les points sur lesquels être particulièrement vigilant ;**
- **les effets d'un projet d'accueil de volontaires internationaux sur les volontaires eux-mêmes, les territoires et les partenaires impliqués.**

